

compte-rendu de M. Simonnet sur l'histoire de la *communauté* des marchands fréquentant la rivière de Loire, par M. Mantelier, et cette *communauté* n'était qu'une corporation pour le transport des marchandises, au moyen de la navigation fluviale.

La *communauté de la grande fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de soie* existait donc autrefois à Lyon, et cette épithète de grande, qu'on lui attribuait, indique le haut rang dont elle jouissait parmi les corporations d'arts et métiers. Toutes ces corporations, au milieu des divers détails de leurs règlements, en contenaient toujours quelques-uns ayant trait aux pratiques religieuses et à la possession d'une chapelle particulière dans l'une des églises de la ville. Celle des Jacobins était le lieu de réunion d'un grand nombre de corporations, et F.-Z. Collombet, dans son Histoire du couvent des Jacobins ou Dominicains (*Lyon ancien et moderne*), en compte jusqu'à vingt-trois. Ce fut probablement la faveur dont jouissait cette église auprès des communautés d'arts et métiers, qui engagea les *marchands et maîtres ouvriers en draps de soie* à s'y procurer un local pour l'accomplissement de leurs cérémonies religieuses. Ayant pris la résolution, en 1741, d'édifier une chapelle sous le vocable de l'Assomption de la sainte Vierge, « ils proposèrent aux Jacobins de leur céder dans leur église une place où était dépeinte la généalogie de saint Dominique, pour y faire par ledit le corps d'état construire ladite chapelle, et icelle embellir suivant l'ordre de Corinthe ou composite. »

Les religieux, auxquels cette demande était faite, y répondirent par une acceptation : « Considérant que cette chapelle étant bâtie, elle ornera et embellira grandement leur église, et par ce moyen la dévotion s'augmen-